

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 27 SEPTEMBRE 2016 A 9 HEURES

A la requête de LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTERE, société coopérative à capital variable, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n° 778 134 601, dont le siège social est sis 7, route du Loch 29555 QUIMPER CEDEX 9,

Ayant pour Avocat constitué la SELARL BAZIRE & BOULOUARD, Avocat au barreau de BREST, représentée par Maître Philippe BAZIRE, dont le Cabinet est 2 bis rue Colbert, 29200 BREST,

DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST, AU PALAIS DE JUSTICE DE LADITE VILLE, RUE DENVER.

En la Commune de MORLAIX (29600)

4, rue Poulfanc

Dans un ensemble immobilier

cadastré section BE numéro 64 pour une contenance de 70ca

Cet ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété reçu par Maître DU PENHOAT, Notaire à MORLAIX, le 9 novembre 1965 dont une copie authentique a été publiée à la Conservation des hypothèques de MORLAIX le 16 décembre 1965 volume 2092 numéro 8.

Modifié aux termes d'un acte reçu par Maître DE LA FOREST, Notaire à MORLAIX, le 6 juin 2002 publié au bureau des hypothèques de MORLAIX le 18 juillet 2002 volume 2002P numéro 3447.

LE LOT NUMERO DEUX (2)

Appartement situé au premier étage comprenant : deux pièces, cuisine, cabinet de toilette.

Une cave portant le numéro 2 du plan des caves.

Et les deux cent quarante-cinq millièmes (245/1000èmes) des parties communes générales.

MISE A PRIX: 10.000€

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de BREST, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'acquisition.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de grande instance de BREST ou au cabinet de la SELARL BAZIRE BOULOUARD.